



Test salivaire positif sur un 49,9 cc

Par **fabien13100**, le **13/06/2015 à 14:17**

Bonjour,rrnLe 12/06/2015 je me suis fait contrôler à un rond-point par la gendarmerie. J'étais sur un scooter 49.9 cm3, tout était en règle mais ils m'ont fait un test salivaire qui s'est révélé positif. En fait, je leur ai dit que la veille en fin d'après midi, j'avais fumé. Suite à ça, ils m'ont enmenés faire la prise de sang mais aucun gendarme présent avec moi dans la salle de la prise de sang ni dans celle de la visite médicale. Je m'inquiète car je ne sais pas du tout à quoi m'attendre par la suite car c'est la première fois que cela m'arrive.rrnJe vous remercie par avance de votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **13/06/2015 à 18:41**

Bonjour,rrn"c'est la première fois que cela m'arrive." est à traduire par : "c'est la première fois que je suis contrôlé après avoir fumé, et non par : "c'est la première fois que je conduits après avoir fumé", ce qui n'a pas du tout la même signification.rrnCe qui vous attend est mentionné sur le dossier en post-it "conduite sous stupéfiants".rrnBonne lecture.